
PARLEMENT WALLON

SESSION 2007-2008

25 JUIN 2008

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

**sur les pics de pétrole et de gaz issue des auditions tenues
en Commission de l'Aménagement du territoire du Parlement wallon**

déposée par

MM. M. Lebrun, E. Stoffels, H. Jamar et Consorts

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

sur les pics de pétrole et de gaz issue des auditions tenues en Commission de l'Aménagement du territoire du Parlement wallon

Le Parlement wallon,

Entendu l'interpellation du 3 décembre 2007 du Député Michel Lebrun au Ministre de l'Énergie sur la problématique des « Pics de pétrole et de gaz » au cours de laquelle il s'est interrogé sur :

- les raisons du manque d'attention des milieux politiques belges et européens à la question des « Pics de pétrole et de gaz »;
- la position du Ministre en charge de l'Énergie quant au déclin des ressources pétrolières et gazières après leur pic de production;
- les mesures déjà initiées par la Région wallonne afin de répondre à l'épuisement de ces ressources énergétiques.

Compte tenu de la réponse du Ministre de l'Énergie à l'interpellation du Député Michel Lebrun du 3 décembre 2007 sur les « pics de pétrole et de gaz » au cours de laquelle il a souligné :

- la nécessité d'aider le citoyen dans ses choix de consommation et de réduire sa consommation d'énergie dans le logement, le transport mais aussi au niveau des biens de consommation;
- la nécessité pour les autorités publiques de maîtriser, diversifier leur consommation d'énergie, bref, de développer une véritable stratégie à l'échelle locale, régionale, fédérale;
- la nécessité pour les entreprises d'investir dans les procédés plus efficaces au niveau énergétique;
- la priorité pour la Région wallonne de réduire sa consommation d'énergie et de développer les énergies renouvelables à un coût raisonnable pour la facture du consommateur.

Rappelant la résolution déposée le 21 juin 2006 par le Député Edmund Stoffels invitant le Gouvernement wallon à développer un programme d'actions concrètes visant à diminuer la dépendance en matière d'approvisionnement en énergie, résolution par laquelle il est notamment demandé au Gouvernement wallon :

- d'adopter un plan d'action contenant des mesures concrètes et ambitieuses afin de promouvoir l'efficacité énergétique, tant pour la production que pour la consommation d'énergie;
- de transcrire le plus rapidement possible, et au plus tard pour la fin de cette législature, en normes régionales concrètes, toutes les directives et tous les objectifs en matière d'économie d'énergie et à accélérer la mise en œuvre de ceux-ci en renforçant les

aides octroyées aux particuliers et aux entreprises pour les investissements respectant ces normes;

- de développer une stratégie dans le domaine de la production d'énergie afin de réduire la dépendance en approvisionnement énergétique;
- d'adopter un plan décennal d'actions concrètes en matière de production et d'accès équitable au réseau de distribution;
- de favoriser l'éclosion d'une réelle filière économique en matière d'énergies renouvelables;
- de soutenir la recherche et développement orientés vers l'efficacité énergétique et la production d'énergie à coûts réduits sur la base des sources d'énergie renouvelables;
- d'élaborer, dans le cadre de la politique agricole et sylvicole et de développement rural, un plan d'action durable, non seulement sur le plan environnemental, mais aussi économique, de production d'énergie renouvelable, via la biomasse et les biocarburants;
- d'intensifier et de structurer en partenariat avec les formateurs adéquats des cycles de formation et de perfectionnement professionnel visant la mise en œuvre des techniques assurant une meilleure efficacité énergétique et l'usage des énergies renouvelables.

Considérant le « paquet énergie » présenté par la Commission européenne le 10 janvier 2007 et le plan d'action approuvé par les chefs d'État et de gouvernement visant à l'horizon 2020 à :

- a) augmenter de 20 % l'efficacité énergétique;
- b) réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre;
- c) atteindre une proportion de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'Union Européenne.

Vu la décision de la Commission de l'Aménagement du territoire d'organiser des auditions permettant d'éclairer le Parlement wallon sur cette problématique.

Vu que l'approvisionnement énergétique est une compétence fédérale.

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980 qui attribue aux Régions, en son article 6, en matière d'énergie, les compétences de distribution et de transport local d'électricité au moyen de réseaux dont la tension nominale est inférieure ou égale à 70.000 volts, la distribution publique du gaz,

les réseaux de distribution de chaleur à distance, les sources nouvelles d'énergie à l'exception de celles liées à l'énergie nucléaire, la récupération d'énergie, l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'utilisation du grisou, du gaz.

Vu la Déclaration de politique régionale 2004-2009, dans laquelle le Gouvernement wallon dit, notamment:

- vouloir réduire, dans une optique de développement durable, la demande d'énergie et produire une électricité plus propre via les énergies renouvelables;
- vouloir mettre en oeuvre une «politique ambitieuse de réduction de la consommation d'énergie», notamment en encourageant l'efficacité énergétique des bâtiments dans le cadre de la transposition de la directive européenne 2002/91/CE sur la performance énergétique des bâtiments;
- vouloir soutenir le développement de la cogénération de chaleur et d'électricité, ainsi que la production d'électricité sur la base d'énergies renouvelables, et d'initier des plans mobilisateurs en faveur du développement de l'énergie verte en Wallonie (par exemple, un plan de valorisation de la biomasse).

Vu que les résultats importants en matière de développement des énergies renouvelables, de maîtrise durable de l'énergie, incluant une réduction de la consommation d'énergie, mettant en oeuvre notamment: les guichets de l'énergie; le plan solwatt; les primes à l'investissement; les accords de branche avec l'industrie; la formation des responsables énergie; les outils d'aide à la décision ...doivent nous encourager à fixer des objectifs encore plus ambitieux en matière de réduction de notre dépendance à l'égard des importations d'énergie.

Vu l'adoption par le Parlement wallon du décret sur la performance énergétique des bâtiments et notamment le certificat énergétique dont devra disposer tout bâtiment à partir de 2009 en cas de changement de propriétaire,

Vu le plan pour la maîtrise durable de l'énergie et le «plan Air- Climat».

Considérant que la hausse constatée de la consommation d'énergie dans l'Union européenne contrevient à l'objectif poursuivi par les accords de Kyoto et à la politique climatique poursuivie par les États membres de l'Union européenne, à savoir une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 60-80% d'ici 2050 dans les pays industrialisés (Sommet européen de printemps 2006, Sommet européen de printemps 2005, Conseil de l'environnement de mars 2005).

Considérant que, face à ce constat, il est nécessaire de développer une politique cohérente qui vise à maîtriser la consommation d'énergie et à permettre le développement des énergies non polluantes et renouvelables; que, dans ce cadre, il faut agir sur les actions

complémentaires suivantes: fixation d'objectifs et de normes, accentuation des incitants (sous forme de primes ou d'allègements fiscaux), politique volontariste en recherche et développement et en innovation technologique, politique active d'information et de sensibilisation.

Considérant que, dans la consommation finale d'énergie en Wallonie, la part de l'industrie est passée de 52% en 1990 à 44%, la part du transport est passée de 19% en 2002 à 24%, la part du logement est passée de 21% à 23% et la part du tertiaire est passée de 5,45% à 8% (cf. rapport de l'ICEDD 2006).

Après avoir pris connaissance des conclusions de recherches scientifiques soulignant le déclin de la production pétrolière et ses conséquences, notamment:

- le rapport *Peaking of World Oil Production: Impacts, Mitigation and Risk Management* réalisé, sous la direction de Robert L. Hirsch, et commandité par le U.S. Department of Energy et publié aux États-Unis en février 2005;
- le rapport final de l'enquête *Australia's future oil supply and alternative transport fuels* menée à l'initiative du Sénat australien et publié en février 2007;
- l'étude intitulée *Pic du pétrole et pic du gaz* réalisée par le Docteur Patrick Brocorens de la Faculté des sciences de l'Université de Mons-Hainaut et publiée en février 2007.

Vu la résolution du 26 avril 2007 déposée par le Comité Pic du Pétrole des Scientifiques de l'Université de Mons- Hainaut, résolution reconnaissant le défi posé par les Pics du Pétrole et du Gaz et l'urgence pour la Belgique à établir un plan de préparation et de réponse au déclin imminent de la disponibilité en pétrole et en gaz, résolution soulignant la nécessité de:

- créer ASPO Belgique, la branche belge de l'Association Pour l'Étude du Pic du Pétrole et du Gaz dont le but est de suivre l'évolution de la formation du Pic du pétrole et de donner une réponse aux défis posés par le Pic du pétrole;
- alerter les différents niveaux de pouvoir du pays de l'urgence à se préparer à l'arrivée du Pic mondial du pétrole;
- inciter chaque commune du pays, le Gouvernement fédéral, les Gouvernements régionaux à former le plus rapidement possible un Comité du Pic du Pétrole pour pouvoir donner une réponse locale, nationale et régionale à la crise qui arrive;
- inciter le Gouvernement fédéral à porter cette problématique au niveau de l'Union européenne;
- inciter chaque responsable politique, scientifique, enseignant, chef d'entreprise, citoyen, à recevoir une information complète et impartiale concernant le Pic du Pétrole et ses conséquences;

- inciter les médias à porter une attention sérieuse et soutenue au problème de l'épuisement des énergies fossiles;
- inciter les scientifiques à orienter leurs recherches dans la perspective d'un monde où les énergies fossiles sont de plus en plus rares et chères.

Considérant que le pétrole et le gaz constituent des ressources fossiles limitées, non renouvelables et en voie d'extinction.

Considérant la dépendance extrême de toutes les sociétés à l'égard du pétrole qui a servi de clef de voûte au développement des sociétés modernes; pétrole devenu indispensable pour les transports, pour le chauffage des bâtiments, pour l'agriculture industrielle, dans la production de multiples produits de la vie quotidienne..

Considérant en particulier l'extrême dépendance énergétique de la Région wallonne où 97% (1) de l'énergie est importée.

Vu de ce fait que cette dépendance expose en particulier la Région wallonne aux aléas politiques, économiques et sociaux liés à ces importations.

Vu la loi de sortie du nucléaire de 2003 et l'analyse à ce niveau.

Vu qu'en particulier, dans le domaine de l'énergie, eu égard au contexte actuel (flambée des prix du pétrole, forte dépendance énergétique, épuisement des énergies fossiles), il est évident qu'il y a un intérêt croissant des consommateurs (particuliers, entreprises, collectivités...) pour les technologies de production permettant de valoriser les sources d'énergie renouvelables, de même que pour les technologies liées aux économies d'énergie.

Vu que les potentialités en matière d'efficacité énergétique et en matière d'économie d'énergie sont loin d'être épuisées et qu'il s'impose, dès lors, d'amplifier les efforts en matière de Recherche et de Développement dans le but d'augmenter et de mieux valoriser ces potentialités.

Tenant compte des avis contradictoires à propos de la période de survenance du «pic mondial de pétrole» mais considérant que les experts entendus convergent pour dire que ce pic est inéluctable étant donné le caractère fossile de cette énergie.

Vu que certains experts estiment que ce «pic» est déjà atteint et que la demande en énergies fossiles continue à augmenter de manière importante notamment dans certains pays émergents dont l'Inde et la Chine.

Considérant que, selon les différentes études, la notion de réserve connaît différentes acceptions: réserves prouvées, probables ou possibles en fonction

(1) André Antoine, réponse à l'interpellation de Michel Lebrun du 3/12/2007.

des intérêts contradictoires qui se manifestent selon les circonstances pour utiliser l'une ou l'autre de ces notions.

Estimant que l'ambiguïté pesant sur ces réserves risque de mener à des politiques énergétiques dangereuses, fondées sur des éléments douteux qui pourraient camoufler la réalité.

Observant que de nombreux pays exportateurs de pétrole ont réduit de manière sensible leur production et que certains pays exportateurs sont aujourd'hui devenus importateurs nets.

Observant que, selon certains experts, une fois le pic franchi, il est impossible de relancer la croissance de la production et que l'on peut s'attendre à un déséquilibre croissant entre la demande et la production de pétrole.

Supposant que c'est dans les premières années de la formation du pic du pétrole, alors que le déclin est négligeable, qu'il est le plus aisé de réaliser les investissements adéquats pour faire face aux conséquences de la diminution de l'offre de pétrole.

Considérant que le pic de pétrole et la réduction de la production de pétrole qui s'ensuivra représentent un bouleversement des modes de vie de l'ensemble du monde et en particulier du monde occidental.

Considérant les impacts du pic du pétrole pressentis par d'aucuns: faire plonger l'économie mondiale déjà en récession, attiser la compétition pour les ressources, augmenter le coût des transports, entraîner une instabilité géopolitique et une baisse du niveau de vie des populations, menacer la sécurité de l'approvisionnement alimentaire.

Rappelant que selon les résultats du rapport Hirsch, le pic du pétrole sera abrupt et révolutionnaire et que la perte économique pourrait être mesurée sur une échelle en milliers de milliards de dollars.

Rappelant que, à ce jour, dans le monde, rares sont les pouvoirs publics qui ont tenté d'envisager cet après pétrole et gaz.

Que, au niveau de l'Union européenne, par exemple la Suède, a créé une Commission pour l'indépendance pétrolière. L'objectif suédois étant d'être autonome au niveau de l'importation des énergies fossiles d'ici 2020.

Et que, à l'échelon local, les 'Villes en transition' se préparent à un futur sans pétrole en menant des initiatives pour répondre au double défi du pic de pétrole et du changement climatique.

Considérant que si le pic de pétrole n'est pas synonyme de réserves vides, on peut, selon les experts, s'attendre à un déclin rapide de la production de pétrole alors que la mise en place d'alternatives supposera beaucoup de temps et des moyens importants.

Rappelant que la situation de la production gazière est aussi préoccupante et que, selon certains scientifiques, un nombre significatif de producteurs clés assurant 50 % de la production mondiale sont entrés en déclin de manière largement imprévue, la plupart après l'an 2000.

Rappelant que le Parlement wallon est un des premiers parlements à l'échelon européen à se préoccuper de cette question primordiale.

Que des auditions au Parlement wallon furent menées du 25 janvier 2008 jusqu'au 30 mai 2008 et qu'elles ont amené aux constats principaux suivants (2) :

Selon un scénario pessimiste :

- c'est une idée fautive de croire qu'il reste actuellement des réserves de pétrole pour 40 ans;
- parmi les pays connaissant un déclin de production pétrolière, certains ont vu leur pic survenir bien avant la date prévue;
- actuellement, le déclin avéré des réserves dans le monde coïncide avec l'explosion de la demande mondiale. Les gisements seront de moins en moins nombreux, de plus en plus difficiles d'accès et le prix du pétrole de plus en plus élevé;
- des scientifiques estiment que le pic pétrolier a commencé en 2004 et se maintiendra en plateau ondulant pendant quelques années. La fin du plateau devrait arriver en 2012 pour déboucher sur une décroissance de la production;
- au niveau du gaz naturel, un nombre significatif de producteurs clés assurant 50 % de la production mondiale sont entrés en déclin de manière inattendue;
- le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande est dû surtout à des contraintes géologiques;
- le prix du pétrole devrait encore augmenter. Les prix seront extrêmement volatiles face aux événements géopolitiques et climatiques;
- la hausse fulgurante des prix proviendrait du début de la tendance vers la pénurie, de la spéculation en raison de la demande accrue;
- en Allemagne, une Commission d'enquête a étudié les incidences de la hausse du prix du pétrole. Il en est ressorti les conclusions suivantes : les secteurs économiques qui en souffriront le plus seront les services publics, le secteur horéca, le textile, la pétrochimie. Les ménages, en particulier les moins nantis, seront particulièrement affectés par cette hausse du prix du baril. On s'attend, pour les ménages, à ce que cette hausse du prix de l'énergie se

répercute par une diminution des dépenses en textile, en formation et en éducation;

- le problème du pic pétrolier se pose avec une acuité particulière en Belgique en raison de son extrême dépendance énergétique;
- nous entrons dans une logique de guerre des ressources et la course à ces ressources va devenir une priorité absolue;
- si notre mode de vie a été extrêmement facilité grâce au pétrole, nous allons connaître des difficultés importantes via une crise du pétrole;
- si le monde connaissait le nombre de réserves prouvées en pétrole, nous vivrions un véritable tsunami énergétique.

Selon un scénario optimiste :

- au niveau des réserves, les responsables de l'industrie pétrolière et gazière ont avancé qu'il y aurait encore du pétrole et du gaz pour respectivement 40 et 60 années;
- pour le professeur de géopolitique auditionné, les réserves de pétrole et de gaz sont actuellement en croissance et cette croissance sera alimentée par les progrès technologiques eux-mêmes stimulés par la hausse du prix du pétrole;
- il est difficile voire impossible de prédire avec certitude la date du pic car cela dépend de beaucoup d'inconnues;
- la théorie des pics est utile d'un point de vue médiatique mais elle ne doit pas susciter une panique déraisonnable;
- le déséquilibre entre l'offre et la demande est lié surtout à des contraintes d'ordre économique, écologique. La géopolitique est fondamentale dans les enjeux pétroliers. Le nationalisme a été qualifié par certains de fléau du marché de l'énergie où 85 % des réserves pétrolières sont des réserves des États;
- pour le professeur de géopolitique interrogé, l'explosion du prix du pétrole n'est rien d'autre qu'une bulle spéculative qui finira bien par éclater.

Les constats communs :

- si la date à laquelle surviendra le pic mondial de production du pétrole fait l'objet d'avis contradictoires, il est par contre certain que le pic pétrolier surviendra prochainement; que rapidement le pétrole ne pourra plus être utilisé aux mêmes fins qu'aujourd'hui;
- il y a un déséquilibre croissant entre une demande de pétrole en hausse et une offre en déclin et entre la zone de consommation et la zone de production. Il y aura une forte compétition entre les différents demandeurs;
- l'augmentation du prix du pétrole est inéluctable;
- actuellement, il n'y a pas d'alternative unique au pétrole. La solution résidera dans une combinaison

(2) En annexe figure une synthèse des propos des personnes auditionnées en Commission de l'Aménagement du territoire du Parlement wallon.

d'actions. Il est urgent d'adopter des mesures de transition;

- des mises en garde par rapport à certaines solutions avancées qui risquent de renforcer le problème. L'instauration d'une ristourne générale sur le mazout de chauffage notamment n'incite pas le consommateur à modifier son comportement;
- il sera difficile de se passer du nucléaire;
- le poids de la Belgique est limité car elle représente 0.5% de la consommation mondiale d'énergie et 0.6% de la consommation mondiale de pétrole;
- il est fondamental d'inscrire la Belgique dans le contexte européen et de veiller à affermir sa position.

Les solutions avancées pour la Région wallonne :

- diversifier les ressources énergétiques;
- promouvoir l'efficacité énergétique;
- développer les énergies renouvelables;
- investir dans la recherche et développement;
- éduquer au changement des comportements;
- développer les transports en commun et les modes de déplacement alternatifs;
- concevoir de meilleurs systèmes d'isolation et de ventilation;
- permettre aux plus démunis de réduire leur consommation d'énergie;
- limiter de manière drastique les émissions de CO₂;
- affermir la position de la Région wallonne et de la Belgique au niveau européen;
- construire des infrastructures importantes pour l'acheminement du gaz (Association royale des gaziers de Belgique et Fluxys).

Par voie de conséquence, ces mesures auront un impact sur le réchauffement climatique par la réduction du CO₂.

Considérant qu'il n'existe pas une solution unique à ce problème mais une combinaison d'actions et de démarches à entreprendre. Que le changement des comportements est une entreprise de très longue haleine. Que ces mesures représentent un coût et un investissement important à soutenir sur le long terme. Que les fruits de ces actions et démarches ne seront pas perçus immédiatement.

Observant le coût du pétrole, passé en quelques mois de 60 à plus de 130 \$ le baril et estimant que rien ne permet de croire aujourd'hui que cette tendance va s'infléchir.

Considérant que l'évolution du coût du pétrole et du gaz est, entre autres, le résultat d'une spéculation sur les matières premières et que cette spéculation pèse sur l'économie wallonne en général, et sur la santé des entreprises et sur le niveau de vie des particuliers.

Considérant l'impact très important du coût du pétrole sur le coût des autres énergies en particulier du gaz et de l'électricité.

Considérant que la population de la Région wallonne et en particulier, les personnes les plus faibles dans notre société sont plus particulièrement touchées par cette hausse substantielle du coût des énergies.

Souhaitant que les entreprises wallonnes soient au maximum à l'abri des augmentations du prix de l'énergie qui les rendent vulnérables sur le plan de la compétitivité internationale.

Souhaitant mettre les particuliers à l'abri d'une augmentation substantielle du coût de la vie, due entre autres aux hausses de prix des énergies.

Le Parlement wallon,

Recommande au Gouvernement wallon :

- de poursuivre activement la transcription en normes régionales des directives et des objectifs en matière d'économie d'énergie et d'accélérer la mise en oeuvre de ceux-ci en renforçant les aides octroyées aux particuliers et aux entreprises pour les investissements respectant ces normes;
- de se concerter avec le Gouvernement fédéral et l'Union européenne afin de maintenir de bonnes relations avec les pays producteurs d'énergie et les pays où celle-ci transite;
- de poursuivre et d'intensifier la sensibilisation et la formation des citoyens et en particulier des plus jeunes, ainsi que des professions directement concernées mais aussi des industries, des secteurs concernés, des administrations régionales et communales sur le problème de l'épuisement des énergies fossiles. Ces actions porteront sur la promotion du changement des comportements et des modes de vie; sur la réduction de la consommation d'énergie; sur la promotion des énergies renouvelable. À ce propos, une collaboration avec les associations de consommateurs devrait être mise en place;
- d'envisager que la recherche et le développement orientés vers l'efficacité énergétique et la production d'énergie à coûts réduits sur la base des sources d'énergies renouvelables bénéficient d'un soutien public accru afin d'accélérer la mise en place des technologies qui permettent d'atteindre les objectifs de Kyoto à l'échéance 2012.
- de développer une stratégie afin de mettre à profit les obligations et objectifs en matière d'utilisation d'énergies renouvelables pour favoriser l'éclosion d'une réelle filière économique en la matière, notamment au travers du développement des technologies et de l'expertise des sociétés de services wallonnes afin de maximaliser la création de valeur ajoutée et d'emplois en Région wallonne;

- de viser à définir annuellement des objectifs de réduction de la demande en énergie importée, notamment d'hydrocarbures pour les secteurs public et industriel; d'en faire un rapport annuel au Parlement wallon;
- d'intensifier la politique des accords de branche pour le secteur industriel visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂;
- de favoriser, par un soutien du secteur public, la réduction de la consommation d'énergie des personnes les plus démunies vu l'incidence sociale de l'augmentation du coût de l'énergie;
- de continuer à accentuer et à promouvoir l'amélioration de l'efficacité énergétique à tous les niveaux;
- de réduire autant que faire se peut les déplacements inutiles par exemple au moyen du télétravail;
- de favoriser les transports en commun, d'encourager le transport multimodal des marchandises, de veiller à poursuivre une bonne gestion du trafic aérien, de promouvoir les modes de déplacement alternatifs pour les courtes distances;
- de moduler les taxes liées à l'utilisation d'un véhicule en fonction des émissions de CO₂, et de remplacer progressivement le parc de véhicules publics de la Région wallonne par des modèles qui réduisent l'émission de particules fines et de CO₂;
- d'encourager la recherche et développement pour des moteurs et pour des carburants plus propres sans compromettre l'approvisionnement alimentaire, d'inciter à la conduite automobile moins énergivore et plus respectueuse de l'environnement;
- d'inciter, au niveau des bâtiments, à l'application de la directive et notamment par une mise en œuvre rapide du décret PEB, à une réduction de la consommation d'énergie: par une meilleure isolation, par la promotion des maisons à basse consommation d'énergie, voire passives, par des équipements de chauffage moins énergivores, par l'utilisation d'équipements performants et par l'utilisation d'énergies renouvelables;

- de se fixer en tant qu'autorité publique l'objectif que les bâtiments publics de la Région wallonne répondent d'ici 2012 à la directive et notamment aux objectifs du décret et des arrêtés PEB.

Décide:

Afin de suivre cette problématique, de poursuivre l'étude d'impact des «Pics de pétrole et de gaz», et d'étudier les solutions permettant de faire face à la crise et d'accompagner le travail du Gouvernement wallon de mise en œuvre de la présente résolution; de créer un «Comité Pics de pétrole et de gaz» au sein de la Commission de l'Énergie selon des modalités à définir par cette Commission.

Ce Comité aura pour mission de:

- s'intégrer dans un réseau européen et mondial de veille en matière de Pics de pétrole et de gaz;
- réaliser une veille d'informations sur la problématique des Pics de pétrole et de gaz;
- fournir des recommandations au Gouvernement wallon au vu de l'évolution du problème posé par la dépendance aux énergies fossiles;
- sensibiliser les pouvoirs publics et les citoyens au problème de l'épuisement des ressources fossiles;
- vérifier le suivi des recommandations adressées au Gouvernement wallon;
- surveiller l'évolution des indicateurs relatifs à la dépendance aux énergies fossiles.

À cette fin, le Comité consulte les milieux académiques, les principaux secteurs concernés par les pics de production du pétrole et du gaz, les consommateurs et les différents niveaux de pouvoirs.

Il est chargé de réfléchir à l'élaboration d'un plan d'action transversal; d'élaborer un plan stratégique de réduction progressive de notre dépendance à l'égard des importations d'énergies. Il est chargé d'inciter à la coordination de la recherche et d'inciter à coordonner les actions à mener aux différents niveaux de pouvoir.

M. LEBRUN.
E. STOFFELS.
H. JAMAR
A. BARZIN

**Synthèse des auditions menées par
la Commission de l'Aménagement du territoire du Parlement wallon,
du 25 janvier 2008 au 30 mai 2008**

Audition du Docteur Patrick Brocorens, de la Faculté des sciences de l'Université de Mons-Hainaut, auteur de l'étude « Pic du pétrole et pic du gaz », le 25 janvier 2008 :

- C'est une idée fautive de croire qu'il reste actuellement des réserves de pétrole pour 40 ans;
- L'offre va décliner et la demande va continuer à augmenter. Cela entraînera des prix extrêmement volatiles face aux événements géopolitiques et climatiques;
- Pour les États-Unis, le géophysicien Hubbert avait estimé la date du pic pétrolier en 1970, ce qui s'est avéré exact. Depuis, le déclin de cette production est estimé à 40 %, ce, malgré des moyens technologiques et économiques puissants;
- La question des pics est d'autant plus difficile à définir qu'il y a plusieurs définitions des réserves de pétrole : réserves prouvées, probables ou possibles;
- En Norvège, en Grande Bretagne, au Mexique, le pic de production a eu lieu bien avant la date prévue par les organismes officiels;
- Le pic pétrolier a commencé en 2004. Il se maintiendra en plateau ondulant pendant quelques années. La fin du plateau devrait arriver en 2012. Ensuite, la production chutera brusquement;
- La période du plateau ondulant est le meilleur moment pour prendre des décisions primordiales avant le déclin;
- La situation de la Belgique est d'autant plus catastrophique que notre pays dépend entièrement de l'exportation;
- Le groupe des principaux exportateurs de pétrole que sont l'OPEP, la Russie et le Mexique consomme à présent autant de pétrole que l'Europe et leur consommation s'envole : + 3 % par an entre 2001 et 2006;
- La situation est grave car toute notre civilisation est construite sur l'utilisation d'un pétrole abondant et bon marché;
- Certaines solutions avancées aujourd'hui ne font que renforcer le problème : par exemple, l'exploitation des sables bitumineux exige l'utilisation du gaz naturel;
- Il n'y a actuellement aucun substitut disponible pour remplacer le pétrole notamment en matière de transport;
- En Belgique, la situation est catastrophique : aucune étude n'existe sur la date du pic du pétrole et le taux de déclin, sur les conséquences économiques et

sociales, sur la gestion du déclin, sur les solutions réalistes, sur les moyens financiers et politiques requis pour mettre en place des solutions;

- Au niveau du gaz naturel, les États-Unis, le Canada et la Grande Bretagne sont en déclin et les Pays Bas ont limité leur production. Un nombre significatif de producteurs clé assurant 50 % de la production mondiale sont entrés en déclin de manière inattendue. Pour le gaz, le déclin après le pic est beaucoup plus brutal que pour le pétrole;
- Les pistes à envisager sont les suivantes : encourager les énergies alternatives; travailler à une meilleure isolation; concevoir des véhicules moins énergivores; changer les modes de vie; développer les transports en commun; développer le télétravail; re-localiser les entreprises; recycler les produits du pétrole; regrouper l'habitat.

Audition de Monsieur Gaëtan van de Werve, en sa qualité de Secrétaire-général de la Fédération pétrolière belge, le 6 mars 2008 :

- Il n'y a pas de possibilité de dire si le pic est déjà derrière nous, s'il est imminent ou s'il n'interviendra pas avant 2020;
- Au-delà des avis contradictoires sur la date du pic, il y a deux certitudes : il y aura effectivement un pic pétrolier; il y aura encore du pétrole à la fin du siècle mais il ne sera pas utilisé aux mêmes fins qu'aujourd'hui;
- Ce n'est pas tant la contrainte géologique qui annoncera la fin de l'utilisation du pétrole mais plutôt les contraintes économiques et écologiques;
- Les zones de production et de consommation étant différentes, la géopolitique est fondamentale dans les enjeux pétroliers;
- Il y a encore du pétrole pour 40 ans mais l'utilisation du pétrole produit ne sera peut-être plus identique;
- Les technologies d'aujourd'hui permettent de récolter du pétrole dans les endroits autrefois inaccessibles mais en raison de leur coût, elles rendent le pétrole plus cher;
- Le pic pétrolier sera dépendant de la demande des plus grands consommateurs que sont les États-Unis et l'Europe. Il faut stabiliser la demande. Si la demande mondiale augmente de 2 % par an, le pic pourrait se situer vers 2020. Si par contre, on réduit la croissance de la demande à 1 % par an, la menace pourrait être reculée à 2030, voire 2040 si on réduit la croissance de la demande à 0.7 % par an;

- Il est urgent de prendre des mesures de transition en mobilisant les politiques, les décideurs, les industries et les consommateurs;
- L'augmentation du prix du pétrole est : inéluctable car les gros gisements sont plus difficiles à découvrir; prometteuse et souhaitable car il faut encourager les personnes à réaliser des économies d'énergie;
- Il s'agit de bien analyser les effets pervers des mesures envisagées : l'instauration d'une ristourne générale sur le mazout de chauffage n'incite pas le consommateur à modifier son comportement; la réduction des accises sur le prix du diesel est une ineptie. Le prix est un appel à la vertu. La production de bioessence à partir du maïs est une aberration car la production de maïs suppose un recours massif aux pesticides, un important volume d'eau; de plus, ce choix risque d'augmenter le prix d'un produit alimentaire;
- Il faut prendre rapidement un certain nombre de mesures pour éviter des situations désagréables : stabiliser la demande dans la zone OCDE; investir en production, en raffinage; en recherche et développement des énergies alternatives; concentrer la demande pétrolière dans le transport et la biochimie; octroyer une aide sociale aux plus démunis; réaliser une analyse approfondie des différents carburants; travailler sur l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie; réagir à la hausse préoccupante des émissions de CO₂;
- Nous devons apprendre à nous passer de l'énergie fossile avant qu'il ne soit trop tard;
- On ne pourra pas réduire le CO₂ si nous n'acceptons pas le nucléaire.

Audition de Monsieur Jean Vermeire, en sa qualité de membre du Conseil d'Administration et du Comité stratégique de Distrigaz le 6 mars 2008 :

- En matière de gaz, on estime, dans l'état de production actuelle, les réserves prouvées à 60 années. Il s'agit d'un chiffre prudent;
- Si les quantités évoquées incitent à l'optimisme, on note que la zone de consommation importante se situe aux États-Unis, en Europe et en Asie alors que la production se situe principalement en ex-URSS et au Moyen-Orient;
- Les réserves non conventionnelles – les schistes, les sables bitumineux, les hydrates – sont difficiles à quantifier en raison des endroits où elle se trouvent (fonds d'océan, Alaska, Sibérie);
- La transition vers la situation à venir sera très difficile sans le nucléaire;
- Le problème ne se situe pas uniquement au niveau de la quantité mais il est d'ordre géopolitique et de transport;

- La théorie des pics est utile d'un point de vue médiatique mais elle ne doit pas susciter une panique déraisonnable;
- Le vrai problème n'est pas situé au sous-sol mais en surface. Ce n'est pas la quantité des réserves qui pose problème mais la géopolitique et le transport.

Audition de Monsieur Gérard de Hemptinne, en sa qualité de membre de l'Association royale des Gaziers de Belgique et Directeur Asset management à Fluxys, le 6 mars 2008 :

- La question des pics de pétrole et de gaz n'est pas tellement liée aux réserves situées dans le sol mais plutôt à des problèmes géopolitiques;
- Il ne suffit pas qu'il y ait du pétrole ou du gaz quelque part dans le monde pour que celui-ci arrive en Wallonie;
- Le défi n'est pas uniquement celui du pic du gaz mais aussi celui de son transport. Ce transport se réalise soit par canalisation soit par bateau. Pour recevoir le gaz en provenance de pays lointains, de lourdes infrastructures ont dû être posées sous forme de canalisation. D'autres infrastructures de ce type doivent encore être développées;
- En ce qui concerne l'avenir de la demande de gaz naturel en Europe, selon un scénario prudent, la demande va continuer à augmenter;
- La compétition sera assez forte entre les différents demandeurs. L'offre deviendra plus rare et les prix augmenteront;
- La Wallonie est spécifique car tout son territoire n'est pas desservi par la distribution de gaz;
- La Belgique est entourée de grands pays fournisseurs de gaz. Elle est à un croisement de canalisations;
- La Belgique est importateur à 100% de gaz naturel mais aussi une plaque tournante des flux gaziers internationaux en Europe;
- Pour rencontrer l'évolution à venir du marché, il est nécessaire de se diriger vers une diversification des ressources énergétiques;
- Le gaz occupera toujours une place importante mais il continue de nécessiter la construction d'infrastructures particulières.

Audition de Monsieur Reiner Priggen, Député du Landtag Nordrhein-Westfalen, le 9 mai 2008 :

- Le BGR (Institut Fédéral de Géologie et des Ressources Naturelles) conseille le Gouvernement fédéral sur la stratégie au niveau des matières premières. Il estime que, dans 100 ans, le pétrole, vu son prix, sera réservé au secteur de la chimie, du plastique et médical;
- La capacité de réserve de l'OPEP n'a jamais été aussi faible tandis que les besoins en Chine et en Inde croissent rapidement;

- Plusieurs arguments peuvent expliquer la hausse fulgurante des prix : soit il s’agit du début de la tendance vers la pénurie; soit il y aurait une spéculation en raison de la demande accrue;
- Une commission d’enquête a étudié les incidences de la hausse du prix du pétrole sur l’industrie et sur les consommateurs. Elle a débuté ses travaux avec un prix du baril à 60 \$ en 2006 et a estimé que ce prix s’élèverait à 130 \$ en 2030. Or, force est de constater que ce montant est atteint aujourd’hui. On peut estimer que les conséquences sur l’économie et les ménages s’appliquent donc déjà aujourd’hui. Selon la Commission, la hausse du prix du pétrole risque d’entraîner les conséquences suivantes. Les secteurs plus fortement touchés seront : les services publics, le secteur horeca, le textile, la pétrochimie. En Rhénanie du Nord Westphalie, on s’attend à 300.000 emplois en moins. Les industries ne seront pas les plus touchées - car elles pourront répercuter l’augmentation des prix sur les clients – mais ce sera le cas des ménages. Pour les ménages, la hausse du prix de l’énergie va entraîner une diminution des dépenses en textile de l’ordre de 11.3%; une diminution des dépenses liées à la formation et à l’éducation de 10%. La Commission conclut que la hausse du prix du baril risque surtout d’affecter les consommateurs les moins nantis et les institutions publiques;
- Les solutions suivantes sont envisagées : l’assainissement énergétique annuel de 3% des logements issus des parcs âgés; une meilleure isolation des logements; une augmentation des turbines gaz vapeur; une meilleure utilisation des réseaux de chauffage en commun; des énergies renouvelables pour le chauffage; plus de concurrence sur le marché du gaz;
- Le Gouvernement fédéral allemand réfléchit à l’élaboration d’un projet de loi visant à ce que, pour toute nouvelle construction, un pourcentage d’utilisation d’énergies renouvelables soit obligatoire.

Audition de Monsieur Samuele Furfari, représentant de la DG TREN, mais intervenant en qualité de Professeur de géopolitique de l’approvisionnement et de la distribution de l’énergie à l’Université Libre de Bruxelles, le 15 mai 2008 :

- L’énergie est, par nature, capricieuse. La nature n’aime pas la transformation de l’énergie car chaque fois, il y a une perte;
- Jamais aucune source d’énergie n’a disparu. Au contraire, on en a toujours ajouté;
- Le Moyen Orient, l’Iran regorgent de pétrole. Il est hyper concentré dans des zones instables. Il y a des problèmes de limites physiques et d’enjeux politiques;
- Le modèle du pic développé par Hubbert repose sur des hypothèses douteuses;
- Des progrès technologiques – forage dévié; réservoirs en 3 dimensions – facilitent les forages et leur développement. Par conséquent, les réserves sont en hausse. Entre 1980 et 2005, les réserves mondiales de pétrole ont augmenté de 80 %;
- Il est certain qu’un jour, il n’y aura plus de pétrole. Les ressources sont limitées cela va de soi. Mais qui peut dire où elles en sont aujourd’hui ?;
- Dans le domaine de la prévision de l’augmentation du prix du pétrole, tous les experts se sont toujours trompés;
- Quant à l’explosion du prix du pétrole, il s’agit d’une bulle spéculative qui finira bien par éclater. Les prix actuels sont extravagants et sont dus aux spéculateurs qui ont vu que la demande était croissante,
- Les réserves n’ont de sens que lorsqu’il y a un marché. La croissance des réserves est alimentée par les progrès technologiques eux-mêmes stimulés par la hausse du prix du pétrole;
- Le marché est tendu à cause du manque d’investissements dans la production depuis de nombreuses années. L’OPEP déclare ne pas avoir l’intention d’investir dans la production vu que d’autres pays investissent massivement pour créer des formes alternatives d’énergie;
- Au niveau du gaz; les réserves sont également en croissance. Il y a actuellement environ 70 ans de gaz devant nous. Le problème est lié au manque de terminaux;
- Si nous continuons toutefois à consommer autant d’énergie, les émissions de CO₂ vont encore augmenter;
- En synthèse, trois problèmes existent : la difficulté de limiter la demande en énergie; des tensions accrues sur l’offre; la difficulté à limiter les émissions de CO₂;
- Des pièges sont à éviter : croire que le problème du pic est avant tout géologique ce qui est faux car il s’agit surtout d’un problème lié au nationalisme qui est le fléau du marché de l’énergie; croire qu’il existe une solution miracle;
- Les solutions à envisager sont les suivantes : promouvoir des politiques permettant de réduire les émissions de CO₂; encourager l’isolation des bâtiments; promouvoir l’efficacité énergétique; construire de nouvelles centrales nucléaires; préparer la population à la nécessité de recourir aux énergies antipathiques car le nucléaire est incontournable; trouver des solutions axées sur l’ouverture; miser beaucoup plus sur la recherche et la technologie.

Audition de Monsieur Luc Dufresne, en sa qualité de Chef du Département Informations micro-économiques de la Banque Nationale de Belgique, le 15 mai 2008 :

- En lieu et place de pic pétrolier, il préfère évoquer l'équilibre mondial entre l'offre et la demande d'énergie primaire;
- De 1970 à 2005, la consommation mondiale d'énergies primaires a doublé à un rythme de croissance annuel de 2.2 % l'an. De 2005 à 2030, cette consommation devrait augmenter de 55 % à un rythme toutefois moins soutenu de 1.8 % par an;
- Il y a une prise de conscience des pays exportateurs de la nécessité de conserver dans leurs pays des ressources suffisantes pour les générations à venir;
- Le poids de la Belgique dans le mixte énergétique mondial est limité à 0.5 % de la consommation totale d'énergie et à 0.60 % au sein de la consommation mondiale d'hydrocarbures;
- La courbe d'Hubbert ne doit pas être prise comme un élément statique;
- Le « peak oil » auquel nous sommes confrontés est d'ordre économique. La demande augmente en Chine et en Inde. Plusieurs pays masquent le prix réel du pétrole;
- Dans les années 70, on disait qu'en 2000, il n'y aurait plus de pétrole ni de gaz. Chaque fois, on a rehaussé les perspectives;
- Dans les pays du golfe, il est problématique que le pétrole circule via le détroit d'Ormuz, très étroit, et où la moindre instabilité politique peut jouer un rôle déterminant dans l'approvisionnement;
- Au niveau gazier, il est possible de parvenir à une production plus élevée qu'actuellement grâce aux connaissances sur le pétrole. Concernant un gisement gazier, il faut savoir que quand on a passé le sommet, le taux de vidange est plus rapide. Le prix du gaz est également dépendant du pétrole. Le danger des émissions de CO₂ est souvent évoqué mais on oublie que le méthane est bien plus nocif pour l'environnement;
- Il est évident que nous devons nous entendre avec les Russes puisque nous avons besoin de leur gaz;
- La destination du pétrole est actuellement le secteur du transport (59 % de la consommation finale). Il n'y a actuellement aucune alternative de masse au pétrole. Sans percée technologique significative dans ce domaine, l'usage du pétrole atteindra les 73 % de la consommation finale de pétrole en Belgique en 2030 selon les dernières projections de la Commission européenne;
- La Belgique doit s'inscrire dans le contexte européen. Il y a une dépendance externe qui recèle des défis. Il s'agit d'un problème à résoudre avec l'Union Européenne afin d'affermir notre position sur le marché;

- Trois défis à relever pour l'Europe : la compétitivité; la sécurité d'approvisionnement; le développement durable. Il convient de moins gaspiller à la production;
- Le charbon n'est pas une ressource finie. Il y a 150 ans de consommation possible mais sa consommation entraîne d'importants rejets de CO₂;
- Que peut faire la Belgique face à sa dépendance énergétique? Aider les populations défavorisées; étudier toutes les options pour réaliser des économies d'énergie; éduquer dès le plus jeune âge aux économies d'énergie; encourager la recherche et développement; développer un chauffage moins énergivore; avoir de meilleurs systèmes d'isolation et de ventilation; construire des maisons passives; utiliser des voitures moins énergivore; favoriser: les transports en commun, les modes de déplacement alternatifs, les véhicules hybrides, le transport multimodal des marchandises; mieux gérer le trafic; imposer des standards de carburants; avoir des taxes liées à l'utilisation d'un véhicule et modulées en fonction des émissions de CO₂; répercuter le prix du transport et les émissions de CO₂ lors de l'importation de produits de luxe; stimuler notre efficacité énergétique; créer un environnement réglementaire stable et cohérent;
- Le débat du nucléaire ne doit pas être fermé: il doit faire l'objet d'un débat démocratique.

Audition de Monsieur Eric Laurent, journaliste, auteur de l'ouvrage « La face cachée du pétrole », le 30 mai 2008 :

- Vers les années 1920, le pétrole est apparu comme une matière première importante. En 1967, il a détrôné le charbon;
- En 1959, la création de l'OPEP est passée presque inaperçue;
- Contrairement aux raisons officielles, le choc pétrolier de 1973 est dû aux problèmes de trésorerie rencontrés par les compagnies pétrolières lesquelles ont poussé les pays de l'OPEP à augmenter le prix du pétrole;
- En 1986, sans découverte de nouveaux gisements; les pays de l'OPEP ont décidé, afin d'accroître leur importance géopolitique, d'augmenter de 65 % leurs réserves prouvées;
- Lorsque l'administration Bush s'est mise en place, une des premières décisions a été de créer une Commission de l'Énergie;
- L'histoire du pétrole est complexe. Elle échappe aux règles classiques des marchés : opacité des décisions des compagnies pétrolières, manque de patriotisme de ces compagnies, systèmes fiscaux intéressants;
- Actuellement, le déclin avéré des réserves dans le monde coïncide avec l'explosion de la demande mondiale. Les gisements seront de moins en moins

nombreux; de plus en plus difficiles d'accès et le prix du pétrole de plus en plus élevé;

- Le pétrole imprègne toute notre vie et nous sommes aujourd'hui incapables de penser notre avenir sans le pétrole;
- Nous ne pouvons faire l'économie d'une modification de notre mode de vie;
- Nous entrons dans une logique de guerre des ressources qui va devenir une priorité absolue;
- Si notre mode de vie a été extrêmement facilité grâce au pétrole, nous allons connaître des difficultés via une crise du pétrole;
- Comme la déclaré le fondateur de l'ASPO: « *Si le monde connaissait le nombre de réserves prouvées en pétrole, nous vivrions un véritable tsunami énergétique* ».